

Orator 4

Infos pratiques

- > ECTS : 1,5
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Philo, Info-Comm, Langages, Littératures & Arts du spectacle

Présentation

Ce cours propose un travail sur les formes d'écriture brèves à partir de l'exercice antique de la « chrie » et de la « maxime ».

Dans l'Antiquité gréco-romaine, la « chrie » et la « maxime » étaient à la fois deux des exercices préparatoires à l'éloquence, et deux procédés littéraires caractérisés par leur format bref. La chrie consistait en une « courte anecdote » ou un « bon mot » d'un personnage, dont on estimait qu'ils méritaient de passer à la postérité : il fallait, en une seule et même phrase, mentionner ce personnage et lui attribuer la parole ou l'action mémorable qu'il avait dite ou faite, sans la commenter. La maxime était une phrase à portée universelle et intemporelle, une « généralité » censée délivrer un message moral, civique ou philosophique. Les deux pouvaient parfois se combiner.

Elles amenaient à travailler conjointement le fond (sélection du matériau, adaptation au contexte) et sur la forme (art de la brièveté, efficacité, esthétique). On parle aujourd'hui de « petites phrases », de « punchlines », et les formats d'expression courts (Twitter etc.) favorisent leur usage, notamment en politique ou en communication.

On cherchera à comprendre l'efficacité rhétorique de ces procédés, les enjeux de leur intégration dans un texte ou discours plus long. On s'entraînera enfin à en produire, à les manipuler, en suivant les principes antiques mais aussi en les adaptant à des matériaux plus récents (journaux satiriques, titres journalistiques, « brèves », tweets etc.)

NB. Le TD de référence pour le contrôle dérogatoire est celui de Mme HUMEAU (2023-2024 : mardi 10h30-12h30) : mhumeau@parisnanterre.fr

Objectifs

- formuler les idées de façon concise
- trouver un titre efficace
- s'exercer à l'art de la pointe
- maîtriser les formats d'écriture courts
- utiliser les « vérités générales »

Évaluation

- * Régime standard session 1 - un devoir en temps limité obligatoire en fin de semestre.
- * Régime dérogatoire session 1 - un devoir en temps limité
- * Session 2 : un devoir en temps limité

Compétences visées

- formuler les idées de façon concise
- trouver un titre efficace
- s'exercer à l'art de la pointe
- maîtriser les formats d'écriture courts

Bibliographie

Michel Patillon, *Éléments de rhétorique classique*, Paris, Nathan, 1990.

Contact(s)

- > Marie Humeau
Responsable pédagogique
mhumeau@parisnanterre.fr
- > Alice Alcaras
Responsable pédagogique
aalcaras@parisnanterre.fr

> **Madeleine Baron**

Responsable pédagogique
mbaron@parisnanterre.fr

> **Anne Martineau**

Responsable pédagogique
amartine@parisnanterre.fr